

Compte-rendu du conseil de l'UFR 02  
du 05 février 2016

Ordre du jour :

- a) Information du directeur.
- b) Approbation du CR du précédent Conseil.
- c) Master :
  - Master Eco-Droit
  - Projet Master International Joint STeDe
  - Projet DU M2 Professionnel FSESG (Agrégation de sciences économiques et sociales)
- d) Points divers.

Etaient présents :

- Agnès Benassy-Quéré
- Catherine Bruneau
- Philippe Gagnepain
- Sandra Poncet
- Katheline Schubert
- Nicolas Canry
- Marie Salognon
- Claire Pignol
- Christophe Ramaux
- Olivia Chambard
- Patricia Vornetti
- Jean-François Caulier
- Morgan Hull-Brousmiche
- Michèle Moerman
- Dominique Gemain-Haguy
- Stéphane Douard
- Margaux Langhendries
- Sophie Duranteau
- Felix Carreyre
- Emballo Mamadou

Invités Permanents – non votants :

- Gunther Capelle-Blancard
- Ariane Dupont-Kieffer
- Isabelle Cochard
- Isabelle Hirtzlin
- Emily Altmayer-Henzien
- Florence Bondoux

Excusés et représentés :

- Jean-Claude Berthélemy représenté par Morgan Hull-Brousmiche
- Antoine D'Autume représenté par Nicolas Canry
- Catherine Doz représentée par Sandra Poncet
- Stéphane Douard représenté par Michèle Moerman
- Pierre Kopp représenté par Catherine Bruneau
- André Lapidus représenté par Claire Pignol
- Marie-Anne Valfort représentée par Sandra Poncet

- Olivier Supplisson représenté par Philippe Gagnepain
- Baris Simsek représenté par Margaux Langhendries
- Florian Tassan représenté par Margaux Langhendries

Excusés et non-représentés :

- Délila Allam
- Benoît Rapoport
- Olivier Chamla
- Fabrice Le Lec
- Fabrice Lenseigne
- Andrea Sabatino

*La séance commence après vérification du quorum.*

I. Information du directeur

Ariane Dupont-Kieffer commence la séance en rappelant que la journée portes ouvertes aura lieu le samedi 12 mars 2016 au Panthéon. Elle précise qu'une réunion avec les directeurs de master aura lieu la semaine avant afin de faire le point sur les maquettes, les règles de gouvernances...

Marie Salognon demande que soit rajoutée la présentation de FSESG avec le MEEF sur le tableau de présentation en amphithéâtre lors de la journée portes ouvertes. Ariane Dupont-Kieffer répond favorablement à cette demande.

Sandra Poncet demande à ce que les maquettes et les calendriers d'inscriptions soient en ligne sur le site internet de l'UFR 02. Ariane Dupont-Kieffer répond que les calendriers d'inscriptions sont déjà en ligne, pour le moment il n'y a pas les maquettes mais les plaquettes de présentations des différents masters sont sur le site internet.

Ariane Dupont-Kieffer poursuit en informant les membres du Conseil que le Dialogue de Gestion sera ouvert le 17 mars 2016. C'est notamment l'occasion de négocier afin d'obtenir plus d'heures de vacation ...

Ariane Dupont-Kieffer informe les membres du conseil d'UFR qu'un poste d'ATER est passé de l'UFR 27 à l'UFR02.

Ariane Dupont-Kieffer annonce que la prochaine réunion des directeurs aura lieu le 27 février 2016.

La maquette APE n'a pas été approuvée en CFVU. Ariane Dupont-Kieffer souhaitait la faire représenter lors de la prochaine CFVU mais comme il s'agit principalement d'une question budgétaire, la maquette APE sera présentée au prochain Conseil d'Administration le 23 février 2016.

II. Approbation du CR du précédent Conseil

*Résultats du vote : Unanimité*

III. Master :

- Master Eco-Droit

Ariane Dupont-Kieffer rappelle qu'il s'agit de la création de deux diplômes ; un diplôme en Economie avec un supplément droit et un diplôme en Droit avec un supplément économie. Ce diplôme va permettre à l'Université d'offrir un cursus complet.

Les étudiants venant de la double licence Eco-Droit auront la possibilité de s'inscrire dans les deux diplômes.

Ariane Dupont-Kieffer précise qu'il y a eu un travail fourni pour équilibrer les cours, les heures, des ETCS et des coefficients (le coefficient étant valorisé selon le parcours) entre l'Economie et le Droit.

Un membre de Conseil d'UFR s'étonne de voir notés en optionnel la langue et le mémoire en M1 et demande si cela est normal.

Ariane Dupont-Kieffer répond que c'est une erreur et que la langue ainsi que le mémoire sont obligatoires en M1. La correction sera faite.

Un membre du Conseil d'UFR soulève le souci des juristes qui n'auront pas fait d'économétrie en M1. Ariane Dupont-Kieffer précise que ces étudiants pourront avoir accès à un complément de formation sur ce point spécifique dans le PhD Track.

Nicolas Canry trouve la maquette bien structurée et équilibrée au moins pour le M1. Il a cependant l'impression que le M2 est plus orienté droit.

Ariane Dupont-Kieffer répond que ce n'est pas le cas. Effectivement, il y a 4 cours en Droit et 3 en Economie mais en terme d'heures, on arrive à 36 heures. Il faut regarder sur l'ensemble des 2 semestres. Il y a deux cours effectués en binôme.

Marie Salognon précise qu'effectivement, la matière « Droit à la concurrence » est une matière de Droit mais qu'elle sert l'Economie donc il faut prendre cela en compte.

Ariane Dupont-Kieffer souhaiterait avoir plus de ressources pour ce master afin d'organiser des séminaires moitié droit, moitié économie et rendre obligatoire un voyage à l'étranger.

Michèle Moerman demande quel est le nombre d'étudiants attendus. Ariane Dupont-Kieffer répond que l'idéal serait une vingtaine.

*Résultats du vote : Unanimité*

- Projet Master International Joint STeDe

Patricia Vornetti présente rapidement le projet de master International Joint STeDe qui fait suite au Master Erasmus Mundus du même nom. Il s'agit d'une formation sur 2 ans (M1 et M2) auto-financée par les droits d'inscription. Le budget est présenté pour 4 promotions, soit 5 années académiques. Il est équilibré et la Présidence a donné son accord pour que le déficit de la 5ème année soit lissé sur les bénéfices des années précédentes.

Patricia Vornetti précise que le Master SteDe pourrait bénéficier de financement supplémentaire en faisant partie du programme Erasmus +, mais l'UFR 02 n'aura la réponse qu'en juillet 2016 sur ce point.

Un des membres du conseil d'UFR demande des explications sur le budget.

Patricia Vornetti explique que, chaque année, il y a 2 promotions qui paient des droits d'inscriptions (la nouvelle promotion qui entre en M1 et la promotion précédente qui passe en M2) sauf pour la 1er année (juste M1) et pour la dernière année (juste M2) ; cela explique les variations de budget d'une année à l'autre.

Les frais d'inscriptions sont les suivants :

- 2 500 euros pour un étudiant diplômé d'une université d'Europe ou du Brésil ;
- 3 500 euros pour un étudiant diplômé d'une autre université ;
- 2 000 euros pour un étudiant diplômé de Paris 1 ou de l'une des universités partenaires (U. Padoue, KU Leuven, UCDB).

Pour établir le budget, on utilise la composition moyenne des années passées à savoir, 50% d'étudiants extra européens et non brésiliens, 38% d'étudiants européens ou brésiliens hors universités partenaires et 13% d'étudiants d'universités partenaires, ce qui fait une moyenne de 2 900 euros de frais d'inscriptions. Avec 12 étudiants, le master arrive à l'équilibre financier.

Un membre du Conseil d'UFR demande pourquoi il y a de telles différences dans la grille tarifaire selon le pays de diplomation de l'étudiant.

Il lui est répondu qu'il s'agit du cadre Erasmus et de la logique européenne.

Un représentant étudiant demande comment il a été possible de baisser les frais d'inscriptions. Patricia Vornetti lui répond que cela est dû à la mutualisation des cours.

*Résultats du vote : Unanimité*

- Projet DU M2 Professionnel FSESG (Agrégation de sciences économiques et sociales)  
Marie Salognon présente ce projet, il s'agit d'un DU pour compléter la préparation à l'Agrégation de sciences économiques et sociales notamment pour les redoublants et les étudiants intéressés par l'agrégation mais qui ne souhaitent pas forcément faire un master car ils en ont déjà un et ne vont pas tout faire pour obtenir celui-ci. Cela a donc des conséquences sur l'évaluation du master.

La maquette proposée s'oriente vraiment sur la préparation à l'agrégation, il y a une mutualisation des cours avec le master FSESG, un séminaire de sociologie ainsi qu'une préparation aux oraux

Le master compte 100 heures de plus que le DU ; ce qui prouve qu'il y a une vraie formation complète aux métiers de l'enseignement en sciences économiques et sociales.

Marie Salognon a effectué une étude de marché et les étudiants s'inscriraient au DU si le coût est inférieur à 900 euros. Elle souhaite le proposer au tarif de 810 euros, ce qui couvre les frais.

Isabelle Hirtzlin s'étonne de ce tarif, car normalement, la logique d'un DU est de rapporter de l'argent.

Ariane Dupont-Kieffer et Marie Salognon précisent que ce n'est pas le but ici car il est destiné aux enseignants du secondaire.

Un membre demande quel est l'effectif visé.

Marie Salognon répond 12 étudiants et précise que cette année, il y a des étudiants qui ont renoncé car il leur avait été bien précisé qu'il fallait valider le M2. Ils ont donc décidé de préparer seuls l'agrégation.

Le DU concerne uniquement les sciences économiques et sociales.

Michèle Moerman demande des précisions sur la procédure d'inscription ? Est-ce qu'il y aura une procédure Sésame ?

Marie Salognon lui répond qu'il faut effectivement se poser la question mais que pour le moment elle n'a pas de réponse.

Ariane Dupont-Kieffer précise que la période d'inscription pour le DU doit être plus longue que pour les masters.

Michèle Moerman les informe que cela est possible sur Sésame et qu'il vaut mieux une procédure Sésame sinon cela va être complexe à gérer. Donc c'est la solution retenue en élargissant la durée d'ouverture des inscriptions.

Emballo Mamadou demande quelle est l'accessibilité au DU et est-ce que si le nombre d'étudiants augmente, les frais d'inscriptions diminueront ?

Marie Salognon lui répond que le DU est ouvert à tous les étudiants de M2 en Economie ou en Sociologie. Sur la deuxième question, Marie Salognon précise qu'il n'y a pas tant d'inscrits en raison du nombre limité de places à l'agrégation.

Nicolas Canry demande si le conseil d'UFR vote aujourd'hui sur le DU et sur les frais d'inscriptions ? Et, quand est-il si il y a des changements au niveau maquette ou budget ?

Ariane Dupont-Kieffer répond que si il y a un changement au niveau de la maquette, elle doit être revotée. Par contre, le montant des frais d'inscriptions peut être révisé sans vote auprès du Conseil d'UFR

Il est demandé par un membre du Conseil d'UFR si les étudiants boursiers peuvent s'inscrire.

Morgan Hull-Brousmitche rappelle qu'il n'y a pas de bourse pour les DU. Les étudiants boursiers pourront s'inscrire dans le Master 2 FSESG.

*Résultats du vote : Unanimité*

IV. Points divers

Ariane Dupont-Kieffer rappelle que lors du dernier Conseil d'UFR, a été voté une déclaration pour la rédaction d'une charte.

La commission doit mettre en place une charte qui sera votée en juin en Conseil d'UFR.

Gunther Capelle-Blancard rappelle qu'il ne s'agit pas d'un règlement et que cela fonctionnera uniquement si le plus grand nombre adhère au projet.

Sandra Poncet propose de faire des sous-groupes selon les sujets abordés. Ariane Dupont-Kieffer précise que c'était également son idée.

Certaines personnes présentes dans la liste ne sont pas officiellement au courant qu'elles feront parties de la commission. Dans ce cas, les membres du Conseil se demandent comment voter la liste si les gens ne sont pas au courant.

Il est proposé de voter sur le principe de la liste. Si des personnes ne souhaitent pas participer à la commission d'élaboration de la charte, la Direction demandera à d'autres personnes de les remplacer.

*Résultats du vote : Unanimité*